

Ecrit par le 2 février 2026

# Réunion publique des Angles, Entrée du nouveau quartier Céréalis dans la commune



**Paul Mély, maire des Angles a organisé une réunion publique pour marquer 'L'entrée pleine et entière du nouveau quartier Céréalis dans la commune des Angles', auparavant sous la responsabilité de l'aménageur Calima développement, promotion immobilière. C'est la première fois qu'un aménagement d'une telle importance, de 330 logements et locaux commerciaux complétés de 807 places de stationnement, sortait de terre aux Angles.**

«L'espace était, auparavant, la propriété étendue sur 3 hectares de Delta Sud Céréales, où vieillissaient silos et bâtiments des années 1970 situés 620, avenue de la 2<sup>e</sup> Division blindée aux Angles, résituait Paul Mély, maire des Angles, lors de cette réunion publique organisée, cette semaine, au Forum. Il s'y déroulait alors une activité de commerce de gros de céréales et d'aliments pour le bétail, occasionnant,

Ecrit par le 2 février 2026

parfois, des nuisances olfactives. Une situation délicate pour les anglois, à cette époque, même si les habitations avaient été bâties alors même que l'activité industrielle était déjà en place.»



Copyright MMH

### **Démolition et construction**

La démolition du site puis sa reconstruction sera l'occasion également de répondre à la Loi SRU (Loi de solidarité et de renouvellement urbain) afin de mettre en conformité la commune alors carencée en logements sociaux. Celle-ci n'étant pas propriétaire du terrain, le projet de construction de la Zac Céréalis (Zone d'activités économiques) a été conduit par l'aménageur Calima aux alentours de 2008 et finalisé en 2010 pour passer en concession d'aménagement en 2013. Le chantier de démolition a débuté en 2016 et la construction des premiers logements en 2017. Le quartier fut complètement achevé en 2024.

### **Un nouveau quartier**

Ecrit par le 2 février 2026

«Ce quartier, à l'aspect urbain, se détache un peu de l'ensemble de la commune, reprend le 1<sup>er</sup> magistrat de la commune. Le projet était de privilégier, avec une densité de logement importante, une qualité d'habitat et de circulation avec de grandes artères, entre les immeubles. J'insiste sur le fait que cette densité n'est pas le fait de la commune mais notre PLU (Plan local d'urbanisme) ayant été refusé par les services de l'Etat, ce sont les règles nationales d'urbanisme -plus tolérantes sur un certain nombre de sujets que le PLU local,- qui ont été à l'œuvre durant deux ans.»



**La Zac Céréalis Copyright MMH**

### Une intégration aérée

Désormais, la Zac Sud Céréalis constitue un développement urbain aéré complétant, en cœur de ville, les quartiers de Bellevue, des Priades, du village ancien et du plateau autour de Leclerc. Le nouveau quartier-centre propose 330 logements, une résidence seniors de 120 logements et abrite environ 32% de logements sociaux répartis dans tous les bâtiments afin d'assurer une véritable mixité sociale.» Différents bailleurs et syndics œuvrent dans le nouveau quartier tels que la résidence Onyx 38 logements gérés par Foncia ; Le Prélude 56 logements, commerces et bureaux Agestim ; Le grain d'orge 24 logements sociaux Grand Delta Habitat ; Nouvelle vague 48 logements gérés par Foncia ; le Cérès 11 logements, commerces et bureaux gérés par Foncia ; Ovelia 48 logements sociaux gérés par Unicil, 3 locaux commerciaux et 120 unités seniors ; Gaïa 36 logement gérés par Foncia et bureaux ; Le Demeter, 36 logements gérés par Foncia dont 18 logements sociaux SFHE, des commerces ainsi que les locaux de la Police Municipale ; La résidence Horae de 35 logements gérés par Foncia dont 18 logements sociaux -CDC Habitat- et 3 locaux

Ecrit par le 2 février 2026

commerciaux.

### L'éclairage public

«La Ville gère depuis peu l'éclairage public du nouveau quartier via Inéo qui détient actuellement le marché, précisait Paul Mély. La commune a ainsi décidé d'une [extinction nocturne des lumières](#), du 1<sup>er</sup> septembre au 31 mai, de 23h à 5h30 du matin. Du 1<sup>er</sup> juin au 30 août l'extinction des lumières se fait à minuit. Les économies réalisées grâce aux extinctions de lumière est d'environ 60 000€. Ces gestes ont été réalisés en faveur de la biodiversité, de la flore et la faune, de la transition écologique, du développement durable et renforcé par l'approbation du chef de la Police municipale, Christian Sanciaume, qui n'a constaté aucune dégradation ou faits de délinquance durant ces périodes. Egalement les ampoules incandescentes -très consommatoires d'énergie électrique- sont peu à peu remplacées par des leds -très sobres en consommation.-»



**Delphine Bernat, Technicienne du Smictom Copyright MMH**

Ecrit par le 2 février 2026

## **Smictom, pour une meilleure gestion des déchets**

Le [Smictom](#) va se lancer dans une campagne de communication, afin que les règles de propreté, notamment aux abords des colonnes d'apports volontaires, soient mieux respectées. Or, les colonnes ne sont emplies qu'à environ 30% alors que des sacs poubelles jonchent leurs abords ce qui signale que les personnes n'insèrent pas leurs déchets ménagers dans la colonne. Egalement des objets de toute sorte : cartons et encombrants sont déposés autour de ces mêmes colonnes alors qu'ils devraient être acheminés en déchèterie. Une communication importante sur la propreté aux abords des colonnes d'apport volontaire va être orchestrée suivie, s'il y a lieu, d'amende en cas de dépôt sauvages urbains.



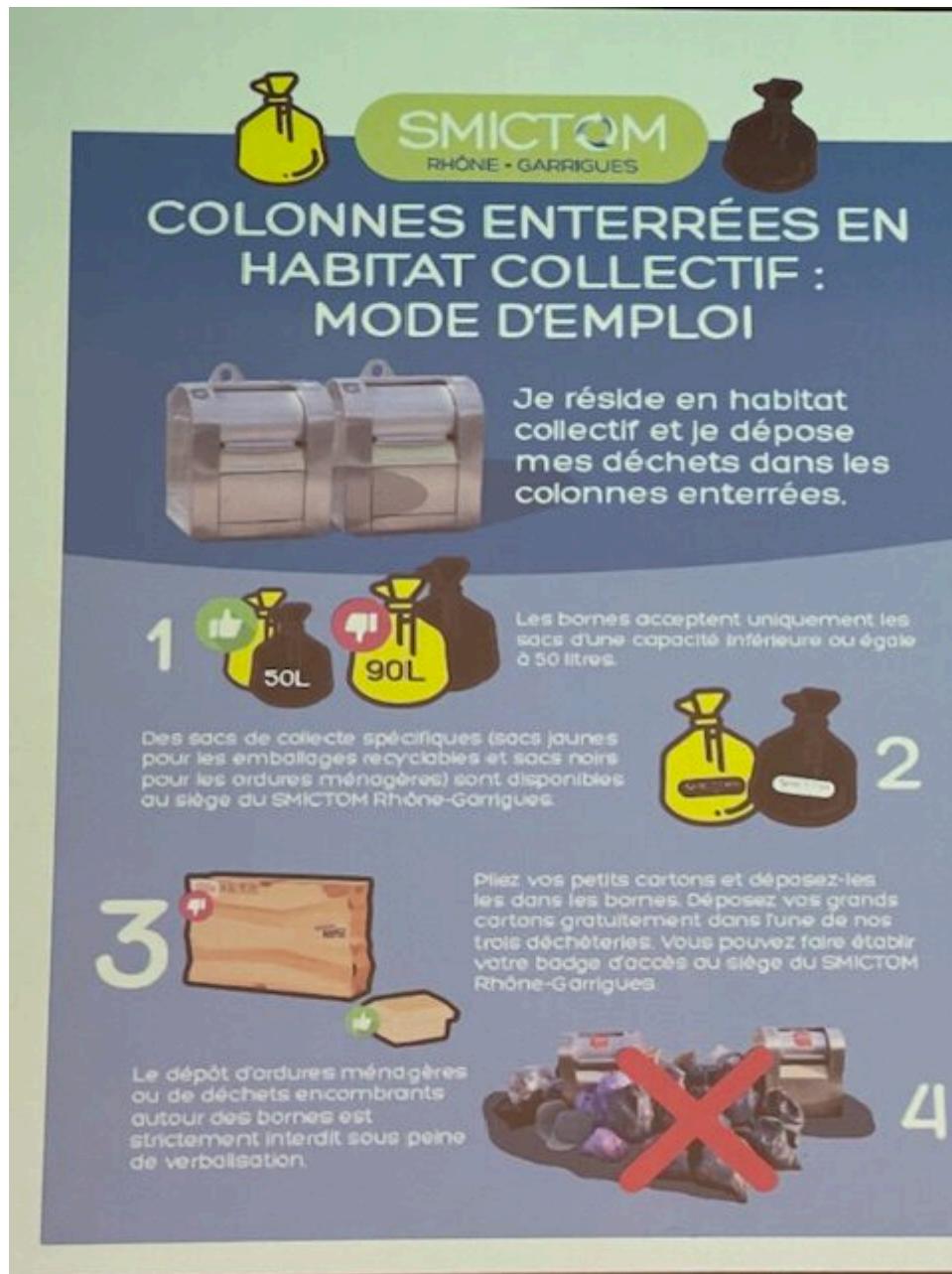
**Christian Sanciaume le chef de la Police municipale Copyright MMH**

## **Le stationnement**

«L'ensemble du secteur de la Zac Céréalis accueille 807 places de stationnements, dont 30% des places en sous-sol ne sont pas du tout utilisées -alors que c'est le lieu le plus sûre pour une voiture-, précise le chef de la Police municipale. Le stationnement sauvage, en bord de voies et des coursives privées ou

Ecrit par le 2 février 2026

devant des entrées d'immeuble, ou encore sur des parkings de commerces se développent, alors que des places de stationnements règlementaires restent disponibles. Là encore, il sera question du déploiement d'une communication pédagogique suivie, s'il y a lieu de délivrance d'amendes.



Ecrit par le 2 février 2026

# Collecte des déchets : le Grand Avignon fait le ménage



Après la mise en liquidation judiciaire de la société Écodéchets, qui assurait le ramassage des ordures ménagères sur le territoire du Grand Avignon mais aussi du Smictom dans le Gard rhodanien, c'est le groupe Nicollin qui réalise provisoirement cette collecte depuis aujourd'hui.

Depuis le jeudi 1er août, c'est [le groupe Nicollin](#) qui assure la collecte des ordures ménagères dans le Grand Avignon\* ainsi que pour le [Smictom Rhône-garrigues](#) (Syndicat mixte intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères) dans le Gard rhodanien.

L'entreprise fondée en 1945 par Marcel Nicollin à Saint Fons dans le Rhône avant de rejoindre Montpellier en 1967 où son fils 'Loulou' Nicollin la développera, prend le relais de [la société Écodéchets](#) en charge de ce ramassage depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Depuis cette date, ce prestataire retenu suite à un appel d'offres basé sur le 'moins disant' a enchaîné les déboires et les dysfonctionnements. Il faut dire que cette société lyonnaise avait notamment mis en place un dispositif de ramassage comprenant 2 fois moins de camions avec des véhicules ayant une capacité d'emport 2 fois plus petite que le délégataire

Ecrit par le 2 février 2026

précédent.

Résultat ? Des retards ou même l'absence de ramassage dès la première semaine de collecte. Dans certaines communes gardoises, ce sont même des agents municipaux qui sont venus suppléer ces insuffisances. Malgré les promesses du prestataire, la situation ne s'est jamais réellement améliorée par la suite. Pire, Écodéchets a ensuite été mis en redressement judiciaire le 2 mai dernier par le Tribunal de commerce de Lyon avant que ce dernier ne prononce la liquidation judiciaire en date du 25 juillet dernier.

« C'est une délivrance. »

*Joël Guin, président du Grand Avignon.*

### **Écodéchets à la ramasse : le Grand Avignon remet les poubelles à Zero**

« C'est une délivrance, reconnaît Joël Guin, président du Grand Avignon. On va désormais pouvoir changer de prestataire, sans préjudice financier pour le Grand Avignon, et retrouver un niveau de collecte satisfaisant. »

Pour les usagers, rien ne change avec l'arrivée de Nicollin, si ce n'est qu'ils pourront peut-être avoir la chance de voir leurs bacs à déchets ramassés (poubelle ménagère, recyclage et déchets verts). Les jours et modalités de collecte ne changent pas donc pour ces derniers.

Pour la suite, le groupe Nicollin va assurer cette mission de ramassage jusqu'au 1er novembre prochain. A cette date, c'est la société lauréate du nouvel appel d'offres lancé par le Grand Avignon qui prendra le relais.

« Je tiens à remercier les habitants pour leur patience et leur compréhension, mes collègues élus aussi qui ont fait preuve d'esprit de solidarité, insiste le président du Grand Avignon. Je remercie aussi vivement les équipes du Grand Avignon qui n'ont jamais rien lâché. Je me réjouis sincèrement de voir enfin le bout du tunnel. »

### **Le Smictom a déjà retenu Nicollin pour les 7 ans à venir**

Côté Smictom Rhône-garrigues, outre sa désignation pour les 3 mois à venir, le groupe Nicollin a également été déjà retenu pour assurer la collecte à partir de mois de novembre dans le cadre d'un contrat de 7 ans suite à une offre « la mieux disante techniquement et financièrement parmi 5 offres » reçues. Actuellement, les 9 500 collaborateurs du groupe Nicollin travaille pour 300 collectivités. La société réalise un chiffre d'affaires de 550M€.

« Si vous n'êtes pas collectés le jour prévu par votre calendrier de collecte, nous vous demandons de laisser vos bacs sur la voie publique au cas où ils fassent l'objet d'un rattrapage dans la semaine, rappelle le Smictom. Des bacs gris et jaunes sont à votre disposition pour venir éventuellement déposer vos sacs d'ordures ménagères résiduelles et d'emballages ménagers à recycler. »

*Renseignements auprès du Smictom Rhône-garrigues. 160, chemin des Sableyes. Villeneuve-lès-Avignon. 04 90 15 17 80. <https://smictom-rhonegarrigues.fr/>*

Ecrit par le 2 février 2026

\* Écodéchets avait en charge la collecte des communes de Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron pour le compte du Grand Avignon.